

production, nous en arrivons à la véritable composition d'une unité de production. En d'autres mots, pour avoir une usine bien équilibrée il faut avoir tant de fraiseuses de 18 pouces, tant de fraiseuses verticales de 24 pouces, et tant de fraiseuses à languettes. Par exemple, il y a tant d'heures de fraisage à languettes à faire sur la mitrailleuse Bren, il y a tant d'heures de fraisage horizontal de 18 pouces à faire, et la méthode que nous devons suivre pour calculer les exigences actuelles en divisant les machines et les numéros des machines est de déterminer le nombre d'heures-machines pour chaque modèle particulier de machine. Maintenant, telle était la première chose à faire et à cette fin nous avons les feuilles d'exploitation de l'usine Enfield que nous suivons, qui constituent notre autorité au cours de nos opérations, et la méthode et le titre de la machine qui devaient être déterminés d'après le temps requis pour l'exécution de chaque détail des opérations, et le reste; et le résultat a été que la Compagnie Inglis a compilé une série de devis—je crois qu'il y en avait plus de 60—pour des machines de production, et ces devis couvraient le modèle de machine, le numéro des machines de chaque modèle particulier, afin d'arriver à une unité équilibrée qui tiendra chaque machine active autant que possible pendant tout le temps des opérations quand l'usine commencera à produire les mitrailleuses. Ces devis viennent à moi et j'en fais la vérification au regard des feuilles d'exploitation de l'usine Enfield—j'en ai une copie dans mon propre bureau—et j'accepte ou rejette les devis selon qu'ils sont conformes à notre entente à l'effet que les devis ne devraient pas être rédigés de manière à n'inclure qu'une machine qui pourrait faire ce travail. Le résultat a été que dans certains cas j'ai refusé des devis en les renvoyant pour qu'ils fussent modifiés ou corrigés, ou en d'autres cas il se peut qu'en les examinant nous trouvions un changement dans le numéro des machines et éventuellement la Compagnie John Inglis et la division de l'artillerie en arriveraient à une série satisfaisante de devis. Ces devis ont été annoncés. Des soumissions ont été demandées pour des machines conformément à ces devis en publiant des annonces dans les journaux du Canada et du Royaume-Uni. Telle a été la méthode suivie pour les machines d'usinage et elle a été suivie aussi pour faire le choix des types individuels de machine. Et, si la chose peut intéresser le Comité, j'ai un groupe de six devis-types et les listes actuelles et recommandations qui ont été faites à la division de l'artillerie ainsi que tous les choix de machines qui ont été approuvés par les ingénieurs de la Compagnie John Inglis, et je serais très heureux de les communiquer au Comité si la chose peut se faire régulièrement.

Le PRÉSIDENT: Oui.

Le TÉMOIN: Mais auparavant il y a un point que je désirerais vous signaler: c'est que la question de la livraison était naturellement très importante pour ce genre de travail et en plusieurs circonstances la machine cotée à un prix inférieur devait être mise de côté parce que la date de livraison nous mettait dans l'impossibilité de l'acheter. Nous ne pouvions pas tolérer un délai d'un an ou même de six mois pour certains types de machine. Ils nous fallait acheter des machines dont la livraison devait concorder avec notre programme de production. J'ai entendu la déposition de M. Gillespie et je puis dire que M. Gillespie venait à Ottawa avec des ingénieurs de la Compagnie John Inglis dans le but de se prononcer ou d'ajouter ses commentaires sur le choix qui avaient été fait par la division de l'artillerie avant l'arrivée des représentants de la Compagnie Inglis à Ottawa.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, relativement à ces pièces que le capitaine Jolley vient de distribuer, je suppose que vous ne désirez pas les voir consignées au dossier, qu'en dites-vous?

M. BERCOVITCH: Nous ne savons pas ce qu'elles sont.

Le PRÉSIDENT: Ce sont des soumissions pour différentes machines.

M. BERCOVITCH: Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de les verser au dossier.
[Capitaine M. P. Jolley.]